



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

éducation nationale : bâtiments

Question écrite n° 42990

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions d'accessibilité des bâtiments dépendant de son ministère. Il souhaiterait connaître les mesures prises ou qu'il envisage de prendre pour faciliter leur accès aux personnes handicapées.

Texte de la réponse

L'aménagement du poste ou de l'environnement de travail de chaque agent handicapé est effectivement décisif pour assurer à celui-ci la meilleure intégration possible. Aussi des crédits substantiels sont-ils réservés annuellement sur le budget de l'État pour répondre à cet objectif. Ainsi, en 2003, une dotation de plus de 1,6 million d'euros sur le chapitre 33-92 a-t-elle permis l'équipement individuel de 452 agents (aménagement du poste de travail, aménagement du véhicule, petits travaux d'accessibilité tels que rampe d'accès, adaptation de sanitaires etc.). Ces crédits sont déconcentrés auprès des recteurs d'académie qui sont mieux à même de connaître ou de susciter les besoins personnels des agents en situation de handicap. Par ailleurs, les gros travaux d'accessibilité collective comme la construction ou le remplacement d'un ascenseur, le réaménagement d'un accès principal, la réfection acoustique d'une pièce, relèvent du chapitre 56-01. Les crédits sont affectés par l'administration centrale sur les projets présentés par les recteurs. En 2003, la dépense s'est élevée à 547 533 euros.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42990

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2004, page 5030

Réponse publiée le : 14 septembre 2004, page 7170